

# Processus d'inscription

## Championnat de France

### Universitaire d'aviron 2024

Etapes	Dates
Date limite de remontée des régales qualifiantes des Ligues à la direction nationale	19 janvier 2024
Publication de la liste des régates qualifiantes par la direction nationale	23 janvier 2024
Date limite de saisie des qualifiés par les Ligues du Sport U	19 avril 2024
Publication de la liste des qualifiés par la direction nationale	24 avril 2024
Date limite des confirmations d'engagements des bateaux et des modifications d'équipages (permutations, forfaits, etc.) par les Associations sportives	03 mai 2024
Publication des compositions des équipages qualifiées par la direction nationale	07 mai 2024
Date limite pour les changements ou forfait sur <b>justificatif</b>	17 mai 2024*

\*Ces changements sur justificatif peuvent être annoncés au plus tard 24h avant le début de la première course lors de la réunion des délégués.

Dates du CFU : **18-19 mai 2024**  
Lieu : **Brive (Site de Limoges)**  
Retour des engagements : **19 avril 2024**

### **Régates qualifiantes :**

Les Ligues du sport Universitaires doivent renseigner sur sport-u-licence, onglet « compétitions », la liste des régates qualifiantes qu'elles organisent (lieu et date) au plus tard le **19 janvier 2024**.

La direction nationale publiera et diffusera la liste de ces régates qualifiantes le **23 janvier 2024**.

### **Processus d'inscription :**

Ces championnats sont ouverts aux équipages composés d'étudiants appartenant à la même association sportive : **aucune licence extérieure ou individuelle ne sera acceptée**. Toutefois, le barreur (ou la barreuse) peut appartenir à un autre établissement. Une jeune fille peut barrer un bateau masculin (et vice versa). Les licenciés(es) UNSS sont autorisés(es) uniquement pour barrer.

1. La publication des étudiants qualifiés se fera à J-25 (**24 avril 2024**) sur le site : <https://sport-u.com/sports-ind/aviron/>
2. Les confirmations d'engagements avec les compositions des bateaux doivent se faire au plus tard à J-15 (**03 mai 2024**).

Les modifications d'équipage sont possibles entre la régates qualifiante et les confirmations d'engagement selon la réglementation fédérale ([article 23 du code des régates](#)). Le remplacement d'une partie de cet équipage (50 % barreur non compris) est autorisé.

Le lien pour accéder au formulaire de confirmation d'engagement et à la fiche de changement d'équipage sera disponible sur le site de la FF Sport U ([www.sport-u.com/aviron/](http://www.sport-u.com/aviron/)) lors de la diffusion de la liste des étudiants qualifiés.

Un équipage se présentant au championnat de France sans avoir confirmé ne sera pas autorisé à participer.

**Une fois que la date de confirmation des engagements sera passée les permutations et les changements seront interdits.**

3. La diffusion de la composition des équipages qualifiés se fera le **7 mai 2024**.
4. Tout changement, **sur justificatif**, ou annonce de forfait, devra être signalé à la FF Sport U par mail à l'adresse [croux@sport-u.com](mailto:croux@sport-u.com) ou au plus tard 24h avant le début de la première course lors de la réunion des délégués.